



CTEC BRECHE — Petite restauration (RI) sur les cours d'eau du bassin

Un SAGE est en élaboration sur le bassin de la Brèche et devrait être mis en œuvre à partir de 2021 si le planning prévisionnel est respecté. La phase état des lieux et diagnostic des masses d'eau du territoire, achevée fin 2018, a permis d'identifier les enjeux et de les partager avec l'ensemble des acteurs. Le contrat de territoire « eau et climat » est un outil de programmation d'actions qui engage réciproquement les parties dans le sens des objectifs environnementaux de la politique de l'eau et de l'adaptation au changement climatique. Les actions inscrites au Contrat de territoire « eau et climat » Brèche doivent répondre aux enjeux et objectifs identifiés.

répondent à ces enjeux.

Fiche action : N°3-16

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Enjeux CTEC :

- Préservation de la ressource en eau potable et protection pérenne des captages
- Amélioration de la performance des systèmes d'assainissement (« tous temps ») prioritairement sur le ru de la Garde et la Béronnelle et gestion à la source des eaux de pluie en milieu urbain
- Amélioration de la qualité des milieux aquatiques et humides
- Amélioration de la connaissance des axes d'érosion et de ruissellement ainsi que développement de programmes d'actions pour limiter le ruissellement
- Amélioration des connaissances sur les relations entre nappe et rivières
- Communication et sensibilisation

Thématique de l'action :

Milieux aquatiques

Il s'agit : Études Travaux Autres (précisez) : ...

Action emblématique « eau et climat » : Oui Non

Action prioritaire inscrite au Plan d'Action Opérationnel Territorialisé (PAOT) : Oui Non

Contexte de l'action prioritaire en lien avec l'état des lieux des masses d'eau et le diagnostic de territoire :

Les cours d'eau du bassin sont fortement anthropisés et aucune masse d'eau n'est en bon état. Les tracés en plan sont rectifiés sur 70% du linéaire, les profils sont recalibrés sur une portion importante du linéaire, les berges sont souvent verticales et homogènes, les lits envasés... Par endroit, essentiellement sur la Brèche amont, les berges et le lit mineur sont impactés par le piétinement du bétail. La mise en place d'actions de restauration hydromorphologique a ainsi été identifiée comme prioritaire dans le diagnostic du SAGE. Ces travaux devraient principalement impacter les indicateurs biologiques, permettant une stabilisation au bon état sur l'amont de la Brèche et l'Arré, et une amélioration sur la Brèche aval, actuellement déclassée par l'I2M2. Les actions envisagées sur le ru de la Garde et la Béronnelle devraient aussi permettre une amélioration (création d'habitats favorables), même si pour ces 2 cours d'eau, de gros efforts sont aussi à fournir sur la qualité physico chimique avant que les habitats créés puissent réellement être productifs.

Localisation de l'action :

Commune ou territoire concerné : ensemble des cours d'eau du bassin de la Brèche

Masses d'eau superficielles concernées : FRHR218, FRHR219, FRHR220, FRHR220-H2071000, FRHR220-H2073000



CTEC BRECHE — Petite restauration (RI) sur les cours d'eau du bassin

Objectifs de l'action :

L'objectif est de réaliser des actions de restauration hydromorphologique sur plusieurs secteurs du bassin, en fonction des dysfonctionnements observés. Cela permettra ainsi de restaurer des habitats en lit mineur (mise en place de peignes et épis, recharge granulométrique) et/ou en berges (arasement de merlons, reprofilage, mise en place de clôtures et d'abreuvoirs), et de restaurer la continuité écologique sur des buses ou des micro seuils.

Contenu de l'action :

Cette action correspond aux fiches projets B, C, D, F, G, H, K, L et M du PPRE 2020-2024. Ces projets ont été regroupés au sein d'une même action car ce sont tous des actions de restauration de type R1, simples à mettre en œuvre et ne nécessitant que très peu de concertation (hormis pour les clôtures et abreuvoirs). Il s'agit de la mise en place de peignes et déflecteurs (fiches B et C du PPRE), de recharge granulométrique (fiche D), d'arasement de merlon et de reprofilage de berge (fiche F), d'aménagement d'abreuvoirs (fiche G), de mise en place de clôtures (fiche H) et de restauration de la continuité écologique sur des petits ouvrages de type buse ou micro seuils (fiches K, L et M).

Liste des documents annexés à la fiche action PPRE 2020-2024

Indicateurs d'avancement de l'action :

Intitulé de l'indicateur	État initial	Objectif 2025
Nombre de secteurs restaurés (peignes, déflecteurs, recharge, arasement de merlons)	0	8
Nombre d'abreuvoirs installés	0	12
Linéaire de clôtures installé	0	930 ml
Nombre de micro seuils / buses rendus franchissables	0	4
Nombre de passages à gué réaménagés	0	3

Calendrier de réalisation envisagé :

Date prévisionnelle de début de l'action : 2020

Durée prévisionnelle : 5 ans

Coût estimé et plan de financement envisagé :

Coût prévisionnel total : 257 940 Montant en € HT Montant en € TTC

ECHEANCIER ET MONTANT ANNUEL (Euros TTC)					
2020	2021	2022	2023	2024	2025
52 440	26 820	70 080	79 560	29 040	

Plan de financement prévisionnel

Organisme	Montant attendu (en €)	%
Fonds propres : SMBVB	44 148	17,2
AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE	210 792	81,7



CTEC BRECHE — Petite restauration (RI) sur les cours d'eau du bassin

Autres organismes sollicités : FEDER	3 000	1,1
-----------------------------------------	-------	-----

Autres observations :

Le financement du FEDER ne sera sollicité que s'il est possible de lier ce projet à un autre afin d'augmenter le montant de la participation. Sans cela, c'est le SMBVB qui prendra en charge les 3 000€.

IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE

Nom ou raison sociale : Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Brèche
Adresse : 9 rue Henri Breuil Code postal : 60600 Ville : CLERMONT
N° SIRET : 200075125 00019

Nom et prénom de la personne en charge du dossier : Erwan MENVIELLE
Qualité : Directeur - Animateur SAGE
Téléphone : 07 76 19 38 35 Adresse mail : erwan.menvielle@smbvbreche.fr

PARTENAIRES TECHNIQUES : AFB, Fédération de l'Oise pour la pêche et la protection du milieu aquatique
ANIMATION SUPRALocale (si existante) : ...